



**PRÉFET  
DE L'AUBE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Registre public d'accessibilité



## RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

RAISON SOCIALE : Préfecture de l'Aube

ADRESSE : 2 rue Pierre Labonde  
CS 20 372  
10025 Troyes Cedex

Téléphone : 03-25-42-35-00

Site web : [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr)

Email : [prefecture@aubepref.gouv.fr](mailto:prefecture@aubepref.gouv.fr)

Nom du représentant de la personne morale : Préfet(e)

Siret : 17100001100014

Activité : administration

Catégorie ERP : 2ème catégorie

Un document tenant lieu d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap) a été établi : non

Existe-t-il un registre de sécurité : oui



## Accessibilité de l'établissement



 **Bienvenue ... à la préfecture de l'Aube** .....

.....

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui  non

 → Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui  non

### Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est sensibilisé.   
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel est formé.   
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel sera formé.



### Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé  oui  non
- Le personnel connaît le matériel  oui  non

 **Contact :** ... [sgc-logistique@aubes.gouv.fr](mailto:sgc-logistique@aubes.gouv.fr) .....



### Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : ..... 17100001100014 .....

Adresse : ..... cs 20.372 - 2 rue Pierre Labonde - 10.025 TROYES Cedex .....



## Certaines prestations ne sont pas accessibles



 1... Accès aux étages du bâtiment de l'aile nord.....  
.....

 Ce service sera accessible le : .....

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :  
 oui  non

 2.....  
.....

 Ce service sera accessible le : .....

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :  
 oui  non

 3.....  
.....

 Ce service sera accessible le : .....

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :  
 oui  non

# Bien accueillir les personnes handicapées

## I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

## II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE  
[www.mdelgouv.fr](http://www.mdelgouv.fr)



MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)

### 2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

## III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

### A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.



#### 2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

### B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.





## Pourquoi un registre public d'accessibilité ?

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) neufs et situés dans un cadre bâti existant, sont tenus de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité.

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations. Ainsi, les informations communiquées dans ce document doivent être centrées sur le service rendu et non sur le strict respect de telle ou telle prestation réglementaire. Donner à connaître le degré d'accessibilité de son ERP revient à dire si l'établissement est accessible totalement ou partiellement.

### Les textes de références

Décret du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité.

## Accès aux locaux pour les PMR

### **a) aile sud : service des étrangers / élections et missions de proximité** (voir plan)

Ces services sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment.

L'accès se fait par la rue Pierre Labonde.

**Parking** : La cour du conseil départemental dispose de deux places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Ces deux places sont à proximité de l'entrée du bâtiment. Elles sont facilement identifiables par le marquage au sol et la signalétique verticale.

Une rampe d'accès au hall de la préfecture est en place à l'extérieur.

**Porte automatique** pour accéder aux services pendant les horaires d'ouverture. Temporisation d'ouverture adaptée. Largeur de passage supérieure à 0,80m. La pose d'un élément de contraste sur les portes vitrées permet aux personnes malvoyantes d'accéder à la borne de pré-accueil.

Une boucle d'induction magnétique (BIM) est placée au niveau du pré-accueil

**Guichets d'accueil** : des guichets dédiés aux personnes handicapées sont en place au niveau du pré-accueil, du point d'accueil numérique et du service des étrangers, utilisables en position debout ou assis pour une communication visuelle.

Des **toilettes** adaptées aux PMR, situées face au bureau des élections et des missions de proximité, sont réservées au public.

### **b) les commissions médicales**

L'accès au bâtiment se fait par la rue Arbois de Jubainville.

Ascenseur dans le bâtiment permettant l'accès au 1<sup>er</sup> étage où est situé le cabinet médical.

### **c) aile nord : corps préfectoral / direction du cabinet / autres services** (voir plan)

L'accès au bâtiment se fait rue Pierre Labonde (angle du quai du Comte Henri).

Les usagers manifestent leur présence par le moyen d'un **visiophone** situé à 1m30 du sol. L'agent en poste à l'accueil actionne un boîtier permettant l'ouverture du portillon commandée à distance.

L'escalier extérieur dispose d'une bande podotactile, les contremarches sont de couleur marron.

Un plan incliné permet aux fauteuils roulants d'accéder à l'intérieur du bâtiment.

Pour pénétrer à l'intérieur du bâtiment, le dispositif d'ouverture automatique des portes est signalé à l'aide d'un pictogramme. La porte automatique à deux battants est accessible aux fauteuils roulants.

La pose d'un élément de contraste sur les portes vitrées permet aux personnes malvoyantes d'accéder au guichet d'accueil.

Une boucle d'induction magnétique (BIM) est signalée à l'accueil par un logo.

Des toilettes adaptées situées à droite de l'escalier, au rez-de-chaussée du bâtiment, sont identifiables grâce à un logo posé sur la porte.

Lave-mains / lavabo avec siphon déporté.

#### accueil du public PMR

Les services situés aux étages n'étant pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, les modalités suivantes sont mises en œuvre :

1. les agents des services des armes et des droits à conduire se rendent dans le hall au rez-de-chaussée afin d'accueillir tous les usagers (PMR ou non)
2. un accueil dans une salle du RDC peut également être mis en place pour les domaines relevant des autres bureaux situés dans ce bâtiment
3. l'agent d'accueil peut également aller porter le dossier d'une personne ayant des difficultés à se déplacer directement au service concerné.

## Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité

- Les portes automatiques

2 visites semestrielles suivant les modalités décrites dans le cadre du marché de maintenance préventive des portes et portails de la région Grand Est.

Intervention dès avarie signalée

Information du personnel lors de la mise en place.

- Ascenseur desservant le 1<sup>er</sup> étage du bâtiment technique

1 visite toutes les 6 semaines

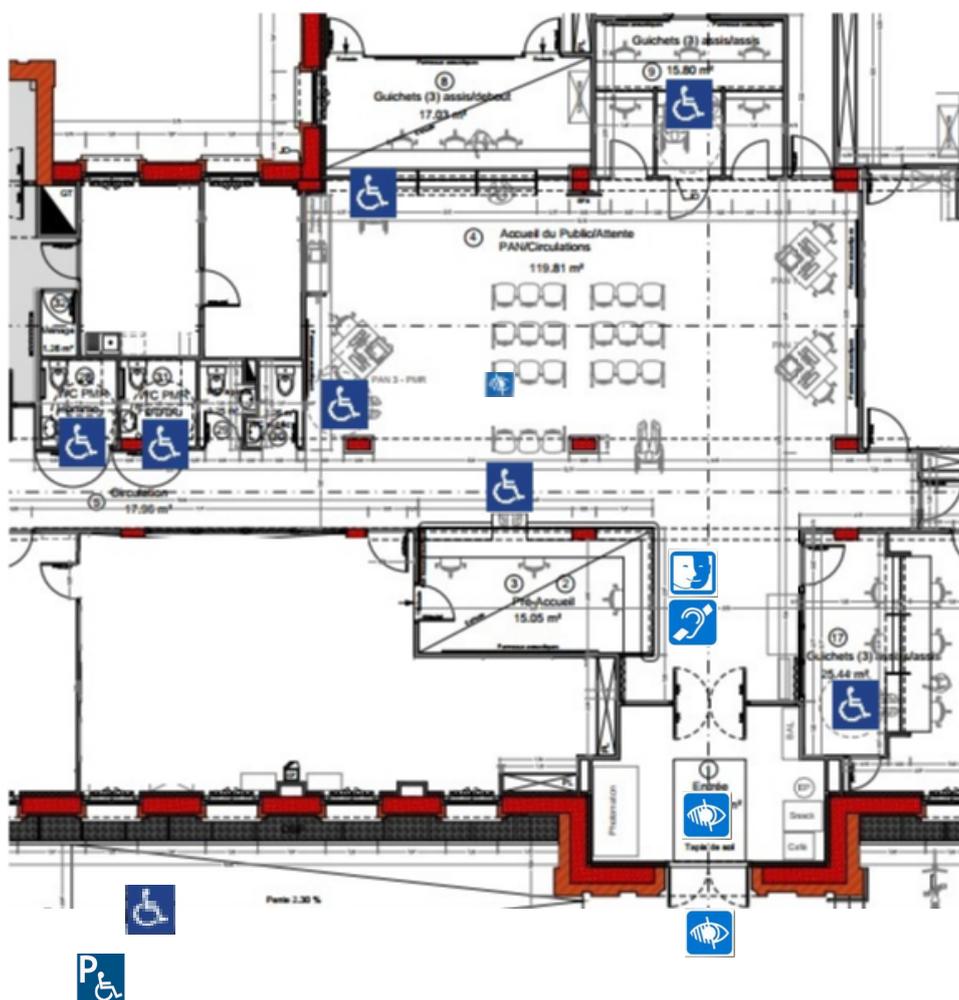
Intervention dès avarie signalée

- visiophone

Contrôle réglementaire annuel

Intervention dès avarie signalée

# Préfecture de l'Aube plan d'accessibilité de l'aile sud accès rue Pierre Labonde (grand portail central à gauche du centre des congrès)



# Préfecture de l'Aube

## plan d'accessibilité de l'aile nord

### accès rue Pierre Labonde

(portillon proche angle quai du Comte Henri)

